

Image not found or type unknown



Quitter le domicile familial

Par **L3gloo**, le **07/12/2017 à 23:36**

Bonjour,

J'aimerais avoir une réponse le plus clair possible car je n'es rien compris jusque là.

Alors, d'ici peu je quitte le domicile familial pour m'installer avec mon copain. J'ai 19ans et j'aimerais savoir quels papiers et démarches administratives je suis censée faire ou avoir fait sachant que mon déménagement est programmée pour le 13Janvier donc dans un mois environ.

Merci d'avance pour votre temps et vos réponses.

Par **jos38**, le **07/12/2017 à 23:45**

bonsoir. quand vous dites "domicile familial" vous parlez de vos parents? vous êtes majeure, vous n'avez rien à faire d'autre que votre changement d'adresse auprès de tous les organismes et auprès de la poste qui fera suivre votre courrier